

## Communiqué de rentrée du Réseau des INSPÉ

Cette rentrée universitaire est marquée par un événement majeur : la promulgation au Journal Officiel du 28 juillet 2019 de la loi « Pour une école de la confiance ». Au 1<sup>er</sup> septembre 2019, les ESPE sont ainsi devenues les Inspé (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation), et le Réseau national des ESPE, le Réseau des INSPÉ.

Concernant la mise en place de la réforme de la formation des enseignants, si le Réseau des INSPÉ a accueilli positivement la décision ministérielle de décaler son application à la rentrée 2020, avec un concours placé en fin de Master 2 en 2022, il attire l'attention sur plusieurs points :

Décaler le concours était souhaitable, néanmoins la redéfinition de la nature et du contenu des épreuves du concours est nécessaire dans la mesure où elle conditionne l'ensemble de la formation du cycle de Master. La définition d'un référentiel de formation des Masters MEEF et sa mise en place ne prendront pleinement leur sens qu'avec un concours en phase avec ce référentiel.

Le Réseau des INSPÉ souhaite disposer d'indications précises sur le nombre, la nature et le contenu des épreuves du futur concours avant la fin du mois d'octobre 2019 afin de permettre aux équipes pédagogiques d'élaborer les maquettes de formation dans un calendrier compatible avec celui des universités intégratrices et partenaires, d'ici avril 2020.

Le Réseau des INSPÉ attend également que soient apportées des précisions sur l'année transitoire 2020-2021 et attire l'attention sur les difficultés qu'elle soulève. En effet, un concours ouvert aux étudiants inscrits en M1 en 2021 irait à l'encontre de la logique des nouvelles maquettes construites sur un parcours de formation en deux ans.

La définition de la place et de la durée de ce stage constitue un préalable à la délimitation des capacités d'accueil, laquelle est indispensable pour garantir des conditions équitables de mise en stage des étudiants, en adéquation avec le nombre de places disponibles pour leur stage en responsabilité.

Enfin, le Réseau des INSPÉ souligne l'importance de la présence d'équipes pluricatégorielles qui permettent la valorisation des processus de transferts entre recherche et pratiques professionnelles pour les nourrir en matière d'expérimentation et d'innovation dans les classes et ainsi améliorer la réussite des élèves.